

Inscription école maternelle

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 seront scolarisés à la rentrée de septembre 2020.

Ceux qui sont nés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} septembre 2018 seront inscrits sur liste d'attente. La directrice prendra directement contact avec vous, pour vous informer de sa décision

✓ **Inscription par mail nrichard.mairie@wanadoo.fr**

- Carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations
- Du livret de famille
- Justificatif de domicile (facture récente)
- Du certificat de radiation en cas de changement d'école

Les directeurs des écoles prendront contact directement avec vous pour l'inscription définitive